LE NOËL D'ARSÈNE LUPIN

La nouvelle ultra-courte, ou "short-short" *en anglais, semble obéir à l'aphorisme qui dit que « moins, c'est plus », généralement attribué à l'architecte minimaliste Mies van der Rohe. Contrairement aux poèmes en prose, la* "short-short" *n'est pas une affaire de style, et ce n'est pas non plus une étude de caractère. Son but est de concentrer l'attention du lecteur sur un aspect unique du sujet traité pour mieux en révéler l'ensemble.*

Jean-Marc Lofficier : *Le Noël d'Arsène Lupin*

Arsène Lupin était toujours en avance. Cela s'était révélé utile plusieurs fois dans sa carrière. Mais cette fois-là, la fille, peut-être plus futée que les autres, ne vint pas au rendez-vous arrangé à la hâte sur les Grands Boulevards.

Bah, se dit Lupin. Comme il avait une heure ou deux à gaspiller, il décida d'entrer dans le théâtre de marionnettes devant lequel il avait fait le pied de grue. On était une semaine avant Noël et on y présentait des spectacles traditionnels pour la saison. Lupin se sentait en sécurité parmi les petites gens, son peuple. Soudainement, au moment où la marionnette du Père Noël descendait par la cheminée, la petite fille assise à côté de lui, une enfant de dix ans, se mit à pleurer.

— Excusez-la, Monsieur, dit une femme qui se présenta comme étant la tante de la petite fille. Je pensais que de la sortir en cette saison lui changerait les idées, car, voyez-vous, son père vient d'être arrêté par la police...

Il s'avéra que le père de l'enfant, un dénommé Dubois, était l'ouvrier, en fait l'homme à tout faire, employé, ou plutôt exploité, par le baron d'H***. Ce noble sans cœur avait donné congé au malheureux, veuf avec sa petite fille, une semaine avant Noël, refusant de surcroît de lui payer son dernier mois de salaire. Quand Dubois était revenu cette nuit-là, en passant par la cheminée, avec l'intention de mettre la main sur quelque objet de valeur en guise de dédommagement, le rusé baron, qui avait anticipé la chose, l'attendait avec la police.

Le lendemain, un homme se faisant passer pour l'inspecteur Ganimard fit sortir Dubois de la prison de la Santé. La nuit suivante, le baron d'H*** fut victime d'un cambrioleur audacieux qui emporta un butin estimé à près d'un demi-million de francs.

Et au Canada, dans une nouvelle famille fraîchement émigrée de France, une petite fille ne pleura jamais plus en voyant le Père Noël descendre par la cheminée.

Paru sous le titre *Arsène Lupin's Christmas*
in *Tales of the Shadowmen 2 & CDO 1*
© 2006, Jean-Marc Lofficier
traduction: Jean-Marc Lofficier

Voici un récit touchant la petite enfance de notre héros. Avec ce texte, je souhaitais également étoffer le concept de la Société Secrète des Aventuriers (imaginé par Randy) et en en faire un groupe un peu similaire au Club des Veufs Noirs d'Isaac Asimov. Enfin, je cherchais depuis longtemps un moyen de faire figurer le magnifique "Cabinet Noir" de Charles Rabou dans l'univers des Compagnons de l'Ombre.

Jean-Marc Lofficier : *Un Sceptre entre les mains d'un enfant*

Paris, 1924 & 1875

C'est trop quand les sceptres sont
entre les mains des enfants
Henri VI - Acte IV - Scène I

Ce soir-là, Arsène Lupin avait invité quelques amis à dîner au siège de la Société Secrète des Aventuriers, dans le troisième arrondissement de Paris. On était la semaine avant Noël et le chef, Athanase Pamplemousse, lui avait promis un *festin* qui n'aurait rien à envier à ceux des meilleurs restaurants de Paris.

Nombreux étaient ceux qui avaient répondu à l'invitation de Lupin : Joseph Rouletabille, le docteur Francis Ardan, Rose Lange (alias L'Ange Fantôme), Hareton Ironcastle, Léo Saint-Clair (alias Le Nyctalope), Jacques de Trémeuse (alias Judex) et enfin le Sâr Dubnotal. Tous étaient de très bonne humeur, les plats délicieux, les vins d'excellentes cuvées, et la soirée se déroula donc merveilleusement bien, jusqu'aux conversations du café qui s'orientèrent, comme c'était souvent le cas, vers les recoins les plus obscurs des carrières notoires des invités.

Après que Francis Ardan eut raconté aux autres les périls insolites auxquels il avait dû faire face dans sa jeunesse dans l'étrange cité d'Inramonda, la discussion se porta naturellement sur les premiers exploits de chacun. Les récits les plus appréciés furent ceux de Rose Lange, qui raconta comment elle avait déjoué les machinations de Rumpelstiltskin dans sa jeunesse, et du Sâr Dubnotal, même si, à vrai dire, personne ne savait vraiment où se situait la ville de Kadath.

Lupin tira alors une bouffée de son cigare cubain et dit :

— Grâce à mon biographe, Maurice, la plupart des gens croient que mon premier exploit fut de voler le collier de la Reine à l'âge de six ans, mais ce n'est pas tout à fait exact. Ma toute première aventure s'est déroulée bien avant.

— Bien avant l'âge de six ans ? dit le Nyctalope. C'est impossible.

— En ce qui concerne notre ami Lupin, le mot *impossible* est rarement français, observa Rouletabille avec un sourire en coin.

— Allez-y, Arsène. J'aimerais bien entendre cette histoire, dit Ironcastle, en tirant une bouffée de sa pipe de bruyère.

— C'est en fait une histoire très simple, dont le seul mérite est d'être vraie, dit Lupin. Par où commencer ? Je crois qu'il vaut mieux que j'évoque brièvement les suites de la Commune de Paris. Dans les premiers jours de juin 1871, une justice dite régulière remplaça les massacres effectués au petit hasard par les Communards ou les troupes de l'armée versaillaise. Le gouvernement mis en place des conseils de guerre qui siégèrent pendant quatre ans. Le bilan des pertes humaines fait encore l'objet de débats, mais le journaliste Prosper-Olivier Lissagaray, lui-même ancien communard, a estimé que le nombre de victimes exécutées sommairement durant cette période se monterait entre 17 000 et 20 000...

Lupin marqua ici une pause, peut-être pour laisser cette abominable statistique mieux imprégner nos esprits.

— En 1873, poursuivit-il, comme certains d'entre vous le savent déjà, ma mère, Henriette d'Andrésy, était mariée à mon père, Théophraste Lupin, en dépit de la forte opposition de sa famille qui refusait qu'elle épouse un professeur de gymnastique, d'escrime et de boxe sans un sou, et ancien communard de surcroît. Le jeune couple fut donc contraint de vivre à Paris dans ce que l'on pourrait aimablement qualifier de « taudis », lieu où je naquis un an plus tard.

« C'est vers cette époque que ma mère découvrit que mon père n'était pas, disons, très respectueux des lois et, en conséquence, décida de le quitter. Toujours rejetée par sa famille, elle dut alors accepter des emplois subalternes afin de survivre, mais elle s'efforça toujours de rester décente et honnête.

— Qu'est-il arrivé à votre père ? demanda Doc Ardan, curieux.

— Oh, il émigra en Amérique, répondit Lupin d'un ton qui découragea l'assemblée de poser d'autres questions sur le sujet, juste avant que ma mère ne soit arrêtée.

Qu'elle ait été calculée ou non, cette révélation surprenante produisit un certain effet parmi l'assistance.

— Arrêtée ? Mais pour quelle raison ? demanda Judex.

— J'y viens, dit Lupin, un peu sèchement. Elle fut conduite *manu militari* à la prison des femmes de Versailles, où elle reçut la visite d'un certain Jérôme Clampin, qui était à l'époque le chef du Cabinet Noir, poste qu'il avait hérité de Vidocq.

Lupin marqua ici une nouvelle pause, pensant manifestement que ses invités reconnaîtraient les noms qu'il venait de citer, mais leurs regards vides lui indiquèrent qu'il s'était trompé.

— Vous devez nous excuser, Monsieur Lupin, dit le Sâr Dubnotal, mais la plupart d'entre nous n'ont qu'une connaissance très limitée de ce genre de sujets. Il va falloir nous expliquer de quoi il retourne.

Lupin soupira et poursuivit :

— Dans sa jeunesse, Monsieur Clampin était plus connu sous le sobriquet de « Pistolet ». Il avait été recruté par Vidocq en personne — vous savez qui est Vidocq au moins ? — (assentiment général de l'assistance) et devint vite l'un des meilleurs agents de la Sûreté. C'était l'un des rares capable de tenir en échec les tristement célèbres Habits Noirs. Il hérita finalement du poste de chef du Cabinet Noir, un bureau secret d'espions dont la mission est de protéger l'Etat contre les anarchistes et tous leurs semblables.

— J'ai entendu parler du Cabinet Noir, dit Rouletabille, qui avait travaillé occasionnellement pour le Deuxième Bureau. Ils ont une réputation assez sinistre.

— J'ai rencontré le Marquis de Lupiano une fois, nota le Sâr Dubnotal, sans expliquer davantage sa remarque.

— Ce Clampin a donc rendu visite à votre mère dans sa cellule, reprit Judex. C'est elle qui vous a raconté cette histoire, je présume ?

— En effet, répondit Lupin. Comme j'avais dix mois à l'époque, je n'en ai naturellement conservé aucun souvenir. Mais laissez-moi vous dire comment s'est déroulée cette rencontre.

« — Vous êtes Madame Henriette Lupin, née d'Andrésy ? demanda froidement Clampin.

« — Oui, Monsieur.

« — Mon bureau est entré en possession de trois lettres écrites par ou destinée à la célèbre anarchiste Louise Michel. Les voici. Les reconnaissez-vous ?

« Elle regarda les documents que Clampin venait de lui présenter.

« — Oui. Celle-ci est de mon mari. C'est sa signature. Mais qu'est-ce que cela signifie ?

« — Cela signifie, Madame, que votre mari est accusé de correspondre avec les ennemis de notre nation et que la loi vous considère comme étant sa complice, à moins, bien sûr, que vous ne puissiez nous aider à l'appréhender.

« — Mais je ne sais pas où il est. Je suis innocente ! s'exclama alors ma pauvre mère, très effrayée et à juste titre.

« — C'est très regrettable, répondit Clampin. Dans ce cas, vous serez probablement condamné à la déportation en Nouvelle-Calédonie, comme l'a été Madame Michel.

« Puis, se tournant vers l'officier qui l'accompagnait, il ajouta :

« — Monsieur Hulet, demain, vous conduirez Madame Lupin à la prison centrale d'Auberive où elle attendra son avis de déportation.

« Clampin s'exprimait d'une manière parfaitement neutre, apparemment insensible à toute émotion. Il était aussi froid et impitoyable que la lame de la guillotine, et ma mère comprit à ce moment-là qu'elle était perdue. Dans son cas, cette déportation risquait fort de se transformer en condamnation à mort.

« Dans un mouvement involontaire de panique, elle serra plus fort contre sa poitrine le bébé qu'elle tenait dans ses bras...

— Le bébé... C'était vous ? demanda l'Ange fantôme, sincèrement touchée.

— Oui, c'était moi. Lorsque les agents de la Sûreté étaient venus l'arrêter, ma mère n'avait eu d'autre choix que de me prendre avec elle, Victoire, notre nourrice, étant absente à ce moment-là.

« L'enfant trépignait joyeusement, inconscient des sinistres circonstances qui l'entouraient. Ma mère jeta un dernier regard triste à travers la misérable petite fenêtre de sa cellule, comme si elle disait déjà adieu à sa terre natale.

« — Bien, Monsieur, dit-elle, résignée. Si tel doit être mon destin...

« Clampin s'apprêtait à dire encore quelque chose, probablement pour citer une loi quelconque, ou peut-être plus simplement pour exprimer un regret sans doute peu sincère, mais il en fut empêché par le bébé qui avait soudain saisi ses moustaches. Curieux plutôt qu'effrayé par ce redoutable visiteur, l'enfant éclata alors en une série de gloussements qui étaient une expression de joie si pure que seul Dieu pouvait la comprendre.

« Ma mère tremblait. Elle essaya désespérément de me faire taire, craignant que mes rires n'offensent ces sinistres et sérieux fonctionnaires, mais elle n'y parvint pas, car je continuais de glousser, essayant d'atteindre avec mes toutes petites mains les boutons brillants qui décoraient les manteaux des policiers.

« Malgré son absence d'émotion, le visage de Clampin pâlit. Il demanda :

« — Est-ce votre enfant ?

« — Oui, Monsieur.

« — Quel âge a-t-il ?

« — Dix mois, Monsieur.

« — Hum. Il est fort pour son âge, remarqua Clampin alors que j'essayais à nouveau de lui tirer les moustaches. Avez-vous une nourrice ?

« — Normalement, oui, Monsieur, mais elle a dû rentrer chez elle en Normandie parce que sa mère est tombée malade.

« — Je vois. Vous êtes donc la seule personne à pouvoir s'occuper de cet enfant ?

« — Oui, Monsieur.

« Clampin se mordit les lèvres tout en réfléchissant. Les larmes de ma mère coulaient silencieusement sur ses joues. Et moi, le bébé, je continuais à rire sans retenue. Enfin, il se tourna vers l'officier et lui dit :

« — Tout compte fait, Monsieur Hulet, j'ai décidé de libérer Madame Lupin. Elle n'était manifestement pas au courant des activités illégales de son mari. La Nation n'a rien à gagner à l'envoyer pourrir en Nouvelle-Calédonie. Libérez-la.

« Ma mère tomba à genoux, remercia Notre Seigneur et, de toutes ses forces, embrassa l'enfant qui venait de lui sauver la vie.

— C'est une belle histoire, dit l'Ange fantôme, réprimant avec difficulté une petite larme.

— Et mon premier et plus grand exploit, conclut Lupin.

Paru sous le titre *A Scepter in a Child's Hand*
in *Tales of the Shadowmen 20 & CDO 33*
© 2023 Jean-Marc Lofficier - Traduction : Jean-Marc Lofficier